



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/10/2022

4E PLAN NATIONAL SANTE ENVIRONNEMENT : DES AVANCEES SIGNIFICATIVES

Près d'un an après la sortie du quatrième plan national santé environnement 2021-2025 (PNSE 4), les ministères chargés de l'écologie et de la santé publient le premier rapport d'avancement du plan. Les premiers résultats indiquent que 98% des actions prévues sont d'ores et déjà lancées pour un investissement déjà réalisé à hauteur de 76 millions d'euros. Ce rapport d'avancement s'accompagne d'un livret, élaboré par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), à destination des élus et des collectivités sur les politiques locales à mener en matière de santé environnement.

Publié en mai 2021, le quatrième plan national santé environnement (2021-2025) poursuit quatre objectifs ambitieux :

- **Permettre à chacun - jeunes, citoyens, consommateurs, élus, professionnels - d'être mieux informé et d'agir pour protéger sa santé et celle de son environnement grâce à des outils simples et accessibles ;**
- **Réduire les expositions environnementales affectant la santé et les écosystèmes** (ondes électromagnétiques, lumière artificielle, nanomatériaux, pollutions des sols, espèces à enjeux pour la santé humaine, bruit, qualité de l'air intérieur, etc.) ;
- **Mieux impliquer les collectivités** afin que la santé environnement se décline dans tous les territoires, au plus près des besoins de chacun ;
- **Mieux connaître les expositions tout au long de la vie et comprendre les effets des pollutions de l'environnement sur la santé.**

Un premier rapport positif

Il ressort de ce premier rapport d'avancement que 98% des actions prévues dans le plan sont déjà en cours ou terminées. Sur cette première année, 76 millions d'euros ont déjà été dépensés (pour un budget prévisionnel de 177 millions d'euros sur les cinq années de la durée du plan).

Un an après le lancement, plusieurs avancées notables sont à dénombrer, en particulier :

- Le déploiement de Recosanté, service numérique qui permet de mieux connaître la qualité de son environnement (qualité de l'air extérieur, risque allergique aux pollens, qualité des eaux de baignade, etc.) et les bons gestes à adopter. Ce site a été consulté plus de 1 100 000 fois ;
- La réhabilitation d'environ 450 hectares de friches polluées, depuis 2021, à travers le « fond friches », visant ainsi à garantir une compatibilité avec un nouvel usage (logements, activité économique, renaturation, etc.) ;

- La publication d'un livret, réalisé par le Cerema avec la participation de plusieurs associations de représentants d'élus, visant à inciter chaque collectivité à s'engager en matière de santé environnement ;
- La création d'un espace commun de partage des données environnementales, le Green Data For Health, pour alimenter la recherche et l'expertise indépendante et permettre des liens avec des données de santé. Cet espace a déjà permis la mise en ligne d'un catalogue contenant 129 bases de données environnementales et la création d'une communauté de recherche de la donnée publique en santé environnement.

Une synthèse des travaux menés au cours de cette première année au sein des groupes de travail associant les parties prenantes du plan (collectivités territoriales, associations, organisations syndicales, entreprises, personnalités qualifiées et professionnels du système de santé) est également présentée dans le rapport.

Pour **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : « *Un an après son lancement, le 4ème plan national santé-environnement est maintenant une réalité. Je suis très satisfait de la dynamique qui s'est installée. L'objectif est d'agir concrètement pour que tous les français puissent vivre dans un cadre de vie plus sain, avec une information plus facilement accessible pour tous. Cela montre l'engagement du gouvernement pour mieux protéger à la fois la santé des français, et l'environnement dans lequel nous vivons.* »

Pour **Agnès Firmin Le Bodo**, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé : « *Publié il y a maintenant un peu plus d'un an, le quatrième plan national santé environnement (PNSE4) s'inscrit dans une dynamique forte comme en atteste le lancement de quasiment l'ensemble des actions prévues autour des quatre axes structurant ce plan : formation et sensibilisation, réduction des risques, amélioration des connaissances et enjeux Une Seule Santé.*

Chaque Français peut d'ores et déjà bénéficier dans son quotidien des avancées concrètes du plan national santé environnement. Conscients que notre santé dépend de notre environnement, nous poursuivons notre engagement pour être à la hauteur des enjeux. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ambition gouvernementale portée par France Nation Verte pour vivre mieux, en meilleure santé. »

Retrouvez en ligne :

- le communiqué de presse
- [le rapport d'avancement du plan](#)
- [le livret du Cerema à destination des collectivités](#)

Contacts presse

**Service presse de Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

**Service presse d'Agnès Firmin Le Bodo,
ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation
territoriale et des Professions de santé**

Tél : 01 40 56 85 17

Mél : sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr

[Désinscription ici](#)